



Normandie Université

**FORMATION
DOCTORALE**

BILAN 2017



De l'ordre de 1 800 doctorants sont inscrits en thèse dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche présents sur le territoire normand. La politique doctorale est une compétence transférée depuis 2015 à Normandie Université, qui en assure la mise en œuvre au nom de ses membres, les Universités de Caen Normandie, Le Havre Normandie et Rouen Normandie, ainsi que l'INSA Rouen Normandie, l'ENSICAEN et l'ENSA Normandie et également au nom d'établissements associés (CESI, UniLaSalle et l'ESIGELEC) et d'établissements non associés (GANIL, ESITC, ENVA) accueillant des doctorants.

Les doctorants sont rattachés à une des huit Ecoles Doctorales disciplinaires, toutes aux contours normands. Les Ecoles Doctorales ont la charge d'accompagner les doctorants dans l'élaboration de leur projet professionnel. La politique de formation doctorale normande est coordonnée au sein du Collège des Ecoles Doctorales dans le cadre réglementaire fixé par l'arrêté ministériel sur la formation doctorale datant du 25 mai 2016. Chaque Ecole Doctorale décline cette politique commune au sein

de son périmètre thématique et ceci dans le respect de ses spécificités disciplinaires. Les pratiques des Ecoles Doctorales sont précisées dans un règlement intérieur qui détaille pour chacune les modalités relatives au recrutement, la formation et le suivi des doctorants.

L'année 2017 a vu la création d'un espace doctoral unique en Normandie qui bénéficie de la mutualisation des moyens alloués par les établissements membres de Normandie Université et s'appuie sur une formation doctorale unifiée et des événements de communication, l'ensemble contribuant à une meilleure visibilité de la formation doctorale en région et à son attractivité.

Les indicateurs 2017

Les données concernant les inscriptions et les soutenances de thèse en 2017 par École Doctorale sont résumés ci-dessous. Les données 2015 et 2016 sont indiquées pour comparaison.

Financement 1 ^{ères} inscriptions en 2017	NBISE	EGN	DN	HMPL	HSRT	NC	PSIME	MIIS	Total 2017	Bilan 2015	Bilan 2016
Allocation doctorale d'établissement / grands organismes / ENS	19	4	5	12	8	12	23	11	94	81	93
Allocation doctorale régionale à 100% (70) + CODAH (3)	18	2	3	5	7	12	15	11	73	74	73
Allocation doctorale régionale co-financée	8	0	0	0	1	3	6	1	19	33	30
Fondation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	4
Contrat avec une entreprise, un organisme public	4	0	0	0	2	1	10	5	22	42	36
CIFRE	3	1	1	0	3	2	6	3	19	23	25
Salarié(e)	11	8	4	35	27	1	1	3	90	113	85
Financement pour doctorant en situation de handicap	0	0	1	1	0	1	0	0	3	0	2
Financement pour doctorants étrangers	1	0	4	4	4	3	13	4	33	53	29
Autre dont sans financement dédié	1	0	5	24	8	0	0	0	38	47	45
Total 1^{ères} inscriptions	65	15	23	81	60	35	74	38	391	472	411
Suspension d'inscription	0	2	2	12	4	0	1	0	21		
Refus de réinscription	0	0	7	4	1	0	1	1	14	7	4
Nombre d'abandons	5	7	10	16	4	2	8	2	54	35	36
Nombre transferts de dossiers	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	2
Inscrits en thèse toute année	275	82	142	332	253	133	329	217	1763		
Nombre de soutenances	70	10	14	46	42	37	85	39	343	363	352
Nombre d'HDR	314	51	73	153	121	125	236	166	1 239		

Les inscriptions en doctorat

Les faits marquants concernant les inscriptions en doctorat en 2017 sont :

- Un soutien fort et maintenu des établissements à la politique doctorale ;
- L'attribution par la Région Normandie de 70 contrats doctoraux à 100% et 20 contrats co-financés en soutien à l'enseignement supérieur et la recherche dans le cadre des dispositifs « Réseau d'Intérêt Normands ». A l'invitation du Président de Région, les doctorants financés par le Conseil Régional ont été reçus par Mme Françoise GUEGOT, Vice-Présidente de la Région Normandie en charge de la recherche, de l'enseignement supérieur, de l'innovation, des pôles de compétitivité, du numérique et de l'axe Seine, et par Normandie Université, le 15 novembre 2017 à la chapelle Corneille de Rouen ;



- La forte diversité des financements des doctorants entre les Ecoles Doctorales, notamment le nombre important de doctorants ayant une activité professionnelle autre (25 %) en Sciences Humaines et Sociales (enseignants du secondaire), en droit (professions juridiques) ou en biologie-Santé (praticiens hospitaliers) ;
- Une baisse des inscriptions due principalement à la baisse du nombre de co-financements régionaux, des financements de doctorants sur contrat ou via un dispositif CIFRE. Concernant les dispositifs CIFRE, les Ecoles Doctorales et les établissements organiseront en 2018 des réunions d'information pour sensibiliser à ces dispositifs les étudiants en master et les laboratoires.

Les soutenances de thèse

Si le nombre d'inscriptions est en constante diminution depuis 3 ans, le nombre de soutenances de thèse est lui relativement stable. Ceci s'explique par l'augmentation des nombres de refus de réinscription et d'arrêt de thèse. Les refus de réinscription, actés en accord avec les établissements d'inscription, résultent principalement de durées de thèse excessives. Les abandons de thèse concernent principalement des doctorants en situation précaire ou de doctorants ayant une activité professionnelle autre et qui ne sont plus en mesure de dégager suffisamment de temps pour la poursuite de leurs travaux de thèse, ou qui ont fait le choix d'une réorientation professionnelle.

Suspensions d'inscription en thèse

Nous avons recensé cette année le nombre de suspensions d'inscription accordées par les établissements d'inscription en doctorat. Ce chiffre important (21) rassemble quelques demandes d'année de césure maintenant autorisées par l'arrêté ministériel du 25 mai 2016 et principalement des demandes pour raisons médicales.

A noter également le soutien confirmé aux doctorants en situation de handicap avec l'attribution en 2017 de deux allocations doctorales par des établissements (Université de Rouen Normandie et Normandie Université) et d'une allocation obtenue dans le cadre de la campagne nationale d'attribution de contrats doctoraux « handicap ». A ces 3 allocations, il convient d'ajouter une allocation doctorale régionale accordée par Normandie Université à un doctorant en situation de handicap sur proposition du pôle stratégique de recherche et de formation « Humanités, Culture, Sociétés ».

La mise en commun des moyens, levier de la mise en œuvre d'une politique doctorale normande

En 2017, les établissements membres de Normandie Université ont transféré à Normandie Université les dotations budgétaires dédiées au soutien des Écoles Doctorales. Chaque Ecole Doctorale a ainsi été dotée d'un budget unique pour le financement de ses actions propres, calculé sur la base des nombres d'inscrits en doctorat et de soutenances annuelles.

Cette mutualisation des budgets a permis pour la première fois de dresser un bilan des politiques budgétaires des Ecoles Doctorales. Comme le fait apparaître le bilan financier ci-dessous, le principal poste de dépense est, en Sciences Technologiques et Santé, le soutien financier aux doctorants pour une participation à un congrès, une formation ou une mobilité. Dans les domaines des SHS, droit et économie-gestion, la principale dépense réside en la contribution des Ecoles Doctorales aux coûts des soutenances de thèse. Ceci est le fait de pratiques historiques et de moyens plus faibles de certains laboratoires dans ces domaines disciplinaires. Il a été convenu de mener en 2018 une réflexion sur les calculs des dotations aux laboratoires entre les trois Universités. L'objectif est de mieux prendre en compte le nombre de doctorants pour permettre une prise en charge totale des coûts de soutenance par les laboratoires. Les Ecoles Doctorales, quel que soit le domaine scientifique, pourront ainsi toutes consacrer une part majeure de leurs budgets au soutien de la formation et de l'insertion professionnelle de leurs doctorants.

Il convient de rappeler, qu'en complément de l'attribution de dotations aux Ecoles Doctorales, les établissements membres de Normandie Université prennent en charge le coût des enseignements dispensés dans le cadre de la formation doctorale mutualisée.

Écoles Doctorales	NBISE	EGN	DN	HMPL	HSRT	NC	PSIME	MIIS	Total	%
Dotations 2017	39 680 €	13 305 €	12 615 €	29 747 €	26 632 €	24 610 €	44 858 €	24 803 €	216 250 €	
Soutiens aux doctorants : congrès, formation, mobilité	20 546 €	1 553 €	372 €	5 525 €	3 032 €	14 666 €	26 644 €	10 342 €	82 680 €	39%
Soutiens aux doctorants : soutenance de thèse		5 580 €	4 200 €	14 240 €	18 600 €			195 €	42 815 €	20%
Événements ED (Journées, cycle de conférence ...)	6 137 €	4 157 €	4 111 €			5 681 €	5 750 €	3 000 €	28 836 €	14%
Administration ED (mis-sions, fourniture ...)	4 225 €	2 015 €	1 374 €	7 000 €	4 627 €	3 117 €	7 912 €	3 449 €	33 719 €	16%
Équipement de l'ED	1 490 €						2 435 €	4 792 €	8 717 €	4%
Soutien aux associations de doctorants et cotisations associations						270 €	750 €	1 000 €	2 020 €	1%
Action de valorisation du doctorat	7 300 €		1 000 €						8 300 €	4%
Soutien à des congrès et écoles thématiques						500 €		2 000 €	2 500 €	1%
Total	39 698 €	13 305 €	11 057 €	26 765 €	26 259 €	24 234 €	43 491 €	24 778 €	209 587 €	
Taux d'exécution	100%	100%	88%	90%	99%	98%	97%	100%	97%	

En 2018, les établissements associés à Normandie Université et hébergeant des doctorants (CESI, ESIGELEC et UniLaSalle) ont accepté de contribuer au financement de la formation doctorale normande à hauteur de 200 € par an et par doctorant inscrit en année non dérogatoire.

L'affectation en 2017 des contrats doctoraux d'établissement par Ecole Doctorale est rapportée ci-dessous. Les Universités de Caen Normandie et Rouen Normandie ont confié au Collège la répartition par Ecole Doctorale de leurs contrats doctoraux, à l'exception des allocations doctorales fléchées par ces établissements (soutien aux Fédérations Hospitalo-Universitaires (FHU), politique internationale et handicap). Les Ecoles Doctorales ont ensuite attribué ces contrats doctoraux aux laboratoires selon leurs procédures propres. Elles se sont engagées cependant à maintenir, sur l'ensemble du contrat, un équilibre entre le nombre de contrats doctoraux reçus de chaque établissement et le nombre de contrats attribués à ses HDR (équilibre pluriannuel).

Allocations doctorales établissement	URN	UNICAEN	ULHN	INSA	NU	Total
ED MIIS	3	5	1	2		11
ED PSIME	5	9	3	2		19
ED EGN	2	2				4
ED HSRT	4	3	1			8
ED NBISE	7 + 1*	8 + 1* + 1**				18
ED DN	2	1	1		1***	5
ED NC	4 + 1***	3 + 1**		2		11
ED HMPL	4	3 + 1**	1			9
TOTAL	33	38	7	6	1	85

* Allocation soutien FHU, ** Allocation en soutien à la politique internationale et *** Allocation handicap.

Une formation doctorale orientée vers l'insertion professionnelle

Le projet de thèse, mené au sein d'un laboratoire labellisé et sous la responsabilité d'un directeur de thèse habilité, est le cœur du doctorat. Il permet d'acquérir et de développer des compétences grâce aux activités menées tout au long du projet de recherche. L'objectif de la formation doctorale est de compléter cette formation dite « à la recherche et par la recherche » pour accompagner le doctorant dans l'élaboration de son parcours professionnel. En 2017, l'offre de formation doctorale a été profondément revue pour qu'elle soit plus ouverte sur les métiers de demain et qu'elle s'adresse à tous les doctorants quel que soit leur domaine scientifique. Elle est composée de:

- Modules mutualisés mis en place et gérés par le Collège des Ecoles Doctorales, transverses à l'ensemble des disciplines doctorales et ouverts à tous les doctorants ;
- Modules disciplinaires mis en place et gérés par chaque Ecole Doctorale et répondant aux besoins spécifiques de ses doctorants.

LA FORMATION MUTUALISÉE PROPOSE 48 MODULES (LISTE COMPLÈTE CONSULTABLE À [HTTP://WWW.NORMANDIE-UNIV.FR/LE-DOCTORAT](http://www.normandie-univ.fr/le-doctorat)) DISPENSÉS PAR DES INTERVENANTS UNIVERSITAIRES OU DES PROFESSIONNELS (CONSULTANTS ET PERSONNELS APEC, CCI ET DSGI). CETTE FORMATION SE DÉCLINE EN DES :

Modules d'acquisition de compétences complémentaires sur les thèmes suivants :

- Communication et "savoir-être" dont une formation à l'éthique scientifique et une formation en Français Langue Étrangère pour les doctorants non francophones ;
- Méthodologies et outils de la thèse (bibliométrie, mener un projet de thèse...) ;
- Protéger, valoriser et diffuser les résultats et les produits de la recherche (propriété intellectuelle, brevet, droits d'auteurs...) ;
- Accompagnement du devenir professionnel (bilans de compétence, construire son projet professionnel, recherche d'emploi...) ;
- Diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle.



Un accent particulier a été mis cette année sur la sensibilisation des doctorants aux questions de la médiation scientifique et ceci en partenariat avec les deux structures régionales chargées de la culture scientifique, technique et industrielle (CSTI) ; Relais d'Action au Pôle Régional des Savoir à Caen et Science Action au Pôle Régional des Savoir à Rouen. Notamment, il est demandé à chaque doctorant sous contrat doctoral de s'engager à participer à une action de médiation scientifique par an, qu'elle soit organisée par Relais d'Action ou Science Action (Experimentarium, FabLab ...) ou par les établissements et les laboratoires (visites de laboratoires, ateliers scientifiques ouverts aux collégiens et lycéens, Fêtes de la Science ...).

Modules de parcours professionnels ciblant trois secteurs d'emploi :

- Carrières dans la recherche et de l'enseignement supérieur (modules pédagogiques dispensés par les deux Ecoles supérieures du Professorat et de l'Éducation de Normandie) ;
- Carrières en entreprise (notions de sécurité économique et d'innovation, management...) ;
- Carrières dans les agences et les administrations territoriales, nationales et internationales (opportunités dans ses agences, visite des institutions européennes à Bruxelles envisagée en 2018).

La gestion des formations mutualisées est assurée par les services dédiés des établissements et par site : Université de Caen Normandie, d'une part, et Université Le Havre Normandie/Université de Rouen Normandie/INSA Rouen Normandie, d'autre part. La gestion des modules spécifiques est assurée par les gestionnaires des Ecoles Doctorales. Dans les deux cas, les coûts induits par ces formations sont pris en charge par l'établissement d'exercice de l'intervenant universitaire quelque soit son lieu d'intervention (un calcul des coûts globaux sera effectué en fin d'année pour définir les versements éventuels entre établissements). Chaque module n'est ouvert que si au minimum 10 doctorants se sont engagés à le suivre et est soumis à une enquête de satisfaction des participants.

Modules résidentiels ; le module "créer et innover" et les Doctoriales Vallée de Seine.



Deux modules résidentiels (en alternance) visant l'insertion professionnelle en secteur non académique viennent compléter l'offre de formation doctorale normande. Ces modules sont organisés dans le cadre du projet PÉPITE Vallée de Seine en partenariat avec l'Université Paris Seine et avec les contributions de personnels de Normandie Valorisation, des services de valorisation des établissements et de l'Agence du Développement de Normandie.

Le module "créer et innover" s'est tenu du 7 au 9 juin 2017 dans les locaux de Now Co-working à Rouen et a rassemblé 22 doctorants issus des 8 Ecoles Doctorales normandes. L'objectif était de sensibiliser les doctorants à la création d'entreprise et ceci indépendamment de leur domaine de compétence scientifique.

Les Doctoriales Vallée de Seine 2018 se tiendront du 16 au 20 avril 2018 à Saint Valéry en Caux (76). Elles sont destinées en priorité aux doctorants en 2^e ou 3^e année de thèse et visent à les aider à prendre conscience des atouts de leur formation par la recherche et à élaborer leur projet professionnel en fonction de leurs souhaits et de leurs aptitudes. Les Doctoriales Vallée de Seine 2018 seront ouvertes à 55 doctorants dont 15 doctorants de l'Université Paris Seine. Le financement de ces deux modules fait l'objet d'un budget spécifique bénéficiant des soutiens de la région Normandie et du projet PÉPITE Vallée de Seine.

Une communication sur le doctorat en Normandie

La stratégie de communication de Normandie Université consiste à mener des actions concertées au nom des établissements membres et associés, et ce afin de gagner en visibilité et de contribuer au rayonnement du doctorat auprès du public et des acteurs socio-économiques. Compte tenu du faible taux d'étudiants inscrits en troisième cycle, cette communication doit également s'adresser à nos propres étudiants pour que le doctorat redevienne une ambition pour tous. **Les deux événements majeurs ayant eu lieu en 2017 sont "Ma thèse en 180 secondes" et la cérémonie de remise du diplôme de doctorat.**

Ma thèse en 180 secondes

Comme lors éditions précédentes, "Ma thèse en 180 secondes" a été co-organisée en 2017 par Normandie Université et la Délégation Normande du CNRS. Le concours a eu lieu le 5 avril 2017 au Dôme de Caen. 40 doctorant(e)s se sont inscrit(e)s à ce concours et 12 ont été retenu(e)s pour la finale par le jury (www.normandie-univ.fr/MT1802017).



Valentin PESTEL a reçu le prix du jury et le prix du public. Valentin, doctorant du laboratoire de Physique Corpusculaire de l'Université de Caen Normandie, a représenté avec brio la Normandie lors de la finale nationale le 13 juin 2017 à Paris.



Cérémonie de remise de diplôme de doctorat

L'ensemble des docteurs normands, promotion 2016, a reçu le diplôme de doctorat lors d'une cérémonie organisée à l'amphi Pierre Daure de l'Université de Caen Normandie, le 20 janvier 2017.



Notons que les doctorants ont reçu à cette occasion les premiers diplômes de docteur de Normandie Université. Cette cérémonie s'est déroulée en présence de M. Denis ROLLAND, Recteur de la Région Académique Normandie, Mme Nicole MÉNAGER, Rectrice de l'Académie de Rouen et de M. Marc MILLET, Président de la Commission "Orientation et formation" Région Normandie. Cet événement a rassemblé de l'ordre de 700 personnes dont 170 docteurs diplômés de l'année 2016.



À cette occasion, Normandie Université a récolté les témoignages des diplômés pour l'édition d'un livret présentant les portraits des docteurs 2016 de Normandie Université pour la communication interne et externe du doctorat en Normandie. Parallèlement, le service audiovisuel de l'Université de Rouen Normandie a réalisé des reportages sur des docteurs issus de divers domaines scientifiques pour illustrer la diversité et la richesse des thématiques scientifiques abordées en Normandie (www.normandie-univ.fr/docteurs2016). Ces reportages sont diffusés au sein des établissements normands comme outil de communication (sites web, forum étudiants, Fêtes de la Science...).

LA PROCHAINE CÉRÉMONIE DE REMISE DU DIPLÔME DE DOCTORAT AURA LE 23 MARS 2018 À LA SCÈNE NATIONALE DU HAVRE "LE VOLCAN".

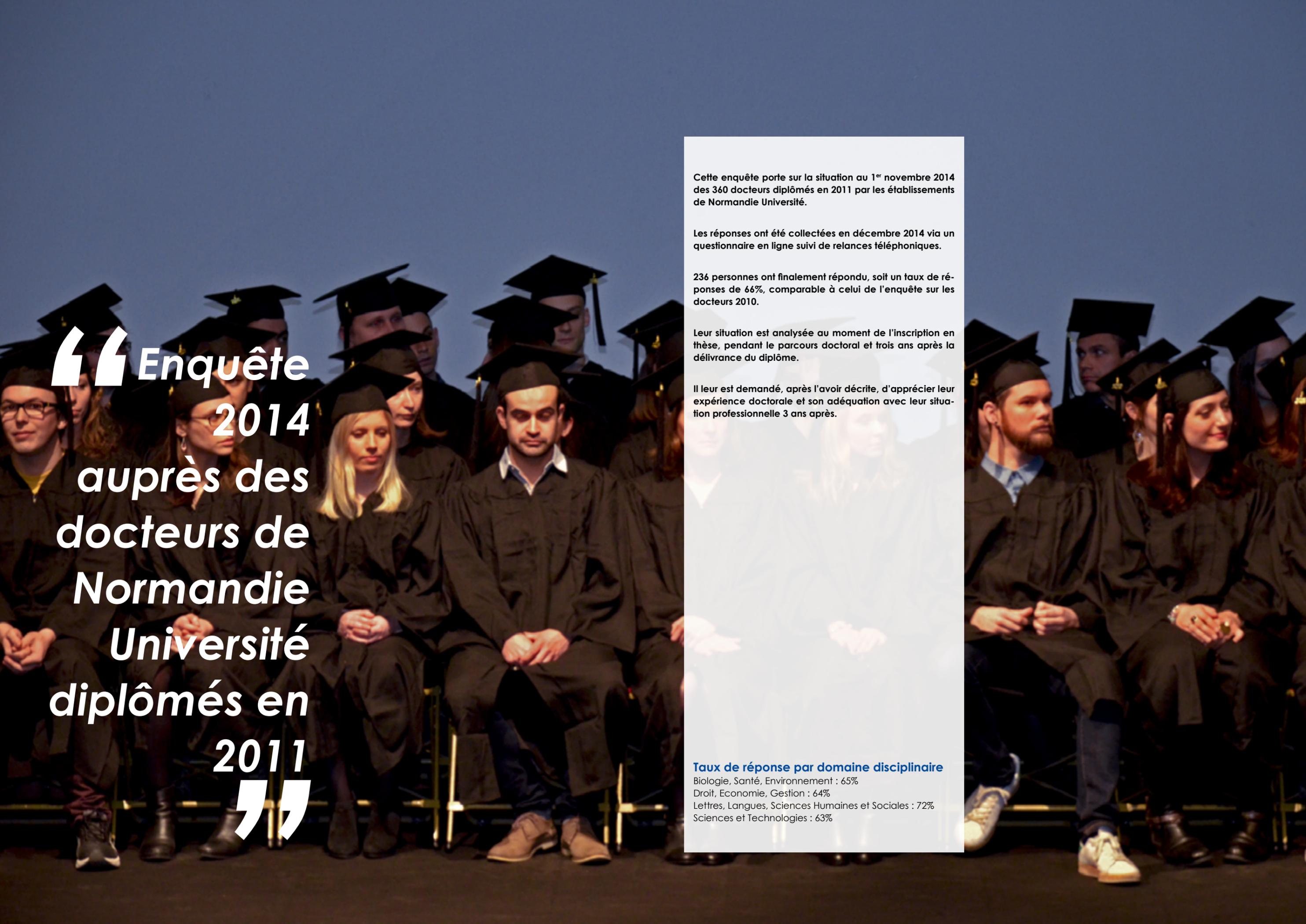
Des maisons du doctorat et un outil de gestion au service des doctorants

Les maisons du doctorat

Afin de rationaliser les moyens et offrir à tout doctorant un lieu dédié, des "maisons du doctorat" sont en cours d'installation sur les sites universitaires principaux. Les personnels des pôles doctoraux y seront regroupés et les directeurs des écoles doctorales pourront y rencontrer les doctorants. Ces maisons du doctorat offriront également aux doctorants des salles dédiées à la formation doctorale et des lieux de rencontre pour les associations.

Outil de gestion au service des doctorants

Pour faciliter la gestion centralisée de la formation doctorale et offrir aux doctorants un outil interactif avec les services des pôles doctoraux et les Ecoles Doctorales, Normandie Université se dotera en 2018 d'un logiciel propre de gestion. Cet outil proposera aux différents acteurs du parcours doctoral une visibilité des thèses qui les concernent et une gestion des procédures de soutenance et de dépôt de thèses. Construit en méthode Agile, l'outil permettra à terme la gestion dématérialisée de l'ensemble des étapes du parcours doctoral : formations doctorales, comité de suivi de thèse, etc. Cet outil a pour nécessité d'être interopérable avec les plateformes d'inscription APOGEE et Cocktail. Un groupe de travail, piloté par la Direction des Systèmes d'Information (DSI) de l'Université de Caen Normandie, est en charge de ce projet. Il est composé d'une part de représentants des futurs utilisateurs (doctorants, gestionnaires des bibliothèques universitaires, des Ecoles Doctorales, des pôles doctoraux et des services d'inscription), des experts des systèmes d'information des établissements et d'autre part de personnels de la DSI de l'Université de Caen Normandie chargés de développer l'outil. Cet outil aura comme socle le logiciel SoDoct développé par l'Université de Caen Normandie et qui permet d'ores et déjà le dépôt en ligne effectif des thèses de cet établissement. Pour résoudre la question de l'interopérabilité des systèmes d'information entre les établissements normands, un développeur a été recruté par Normandie Université pour la mise en place d'un référentiel recherche commun. Ce projet spécifique est mené sous la responsabilité de la DSI de l'INSA de Rouen Normandie.



“ Enquête
2014
auprès des
docteurs de
Normandie
Université
diplômés en
2011
”

Cette enquête porte sur la situation au 1^{er} novembre 2014 des 360 docteurs diplômés en 2011 par les établissements de Normandie Université.

Les réponses ont été collectées en décembre 2014 via un questionnaire en ligne suivi de relances téléphoniques.

236 personnes ont finalement répondu, soit un taux de réponses de 66%, comparable à celui de l'enquête sur les docteurs 2010.

Leur situation est analysée au moment de l'inscription en thèse, pendant le parcours doctoral et trois ans après la délivrance du diplôme.

Il leur est demandé, après l'avoir décrite, d'apprécier leur expérience doctorale et son adéquation avec leur situation professionnelle 3 ans après.

Taux de réponse par domaine disciplinaire

Biologie, Santé, Environnement : 65%

Droit, Economie, Gestion : 64%

Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales : 72%

Sciences et Technologies : 63%

Portrait des docteurs 2011

Les docteurs de Normandie Université ont été formés dans 8 écoles doctorales : Structures, Information, Matières et Matériaux (SIMEM) ; Sciences Physiques, Mathématiques et de l'Information pour l'Ingénieur (SPMII) ; Normande de Biologie Intégrative, Santé, Environnement (NBISE) ; Normande de Chimie (NC) ; Droit Normandie (DN) ; Économie-Gestion Normandie ; Littératures, Cultures et Sciences Sociales (LLSHS) et Savoirs Critique et Expertises (SCE).

CARACTÉRISTIQUES DES DIPLÔMÉS

	BISE	DEG	LLSHS	ST	ENSEMBLE
% Diplômés	16%	9%	22%	53%	100%
% Femmes	40%	50%	41%	25%	33%
Age médian à la soutenance	29	32	32	28	29
% Docteurs de nationalité étrangère	20%	43%	40%	48%	41%

Les répondants ont des caractéristiques proches de l'ensemble des docteurs concernés par cette enquête. 34% des répondants sont des femmes, 66% des hommes (respectivement 33% et 67% parmi les diplômés) ; l'âge médian à l'obtention du doctorat est de 29 ans parmi les répondants et les diplômés.

On constate néanmoins une sous-représentation des docteurs de nationalité étrangère en raison principalement de coordonnées non valides : ils représentent 41% de la population enquêtée et 30% des répondants.

Le profil des répondants varie avec la discipline du doctorat :

- la part des femmes varie de 23% en ST à 46% en BISE,
- la part des docteurs de nationalité étrangère varie de 20% en BISE à 39% en DEG.

DÉFINITIONS

LE FINANCEMENT LIÉ À LA THÈSE

Le financement lié à la thèse est un financement, en général prévu pour 3 ans, auquel un doctorant peut prétendre. On peut citer : les allocations de recherche du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) et des établissements, les subventions des Régions et le dispositif CIFRE (Conventions Industrielles de Formation par la Recherche) financé par le MESR, qui subventionne toute entreprise de droit français qui embauche un doctorant pour le placer au cœur d'une collaboration de recherche avec un laboratoire public.

LA DURÉE DE LA THÈSE

La durée de la thèse est calculée de la date de 1^{re} inscription à la date de soutenance pour les doctorants ayant un financement lié à la thèse et sans cotutelle internationale.

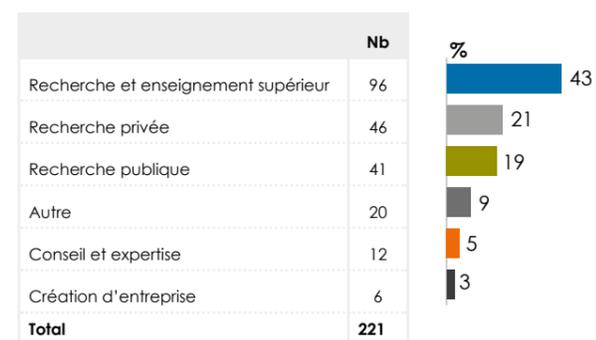
Le parcours doctoral

A l'inscription en doctorat, quatre docteurs sur cinq étaient en études (79%), 19% occupaient un emploi. 3 docteurs étaient à la recherche d'un emploi.

Le projet professionnel

72% des docteurs ont un projet professionnel au moment de l'inscription en doctorat : 1 docteur sur 2 souhaite travailler dans l'enseignement supérieur et la recherche, 1 sur 5 dans la recherche publique et 1 sur 5 dans la recherche privée. Ce projet a évolué pendant le doctorat pour 24% d'entre eux.

DOMAINE DU PROJET PROFESSIONNEL EN FIN DE DOCTORAT



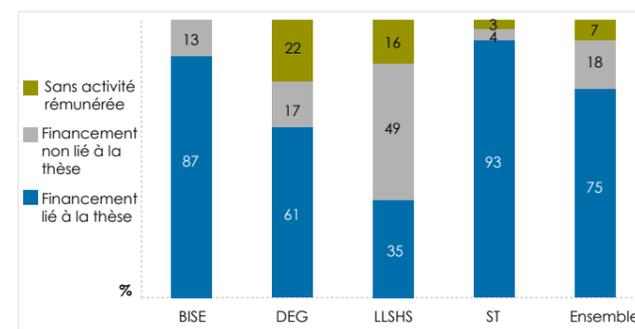
À la fin du doctorat, 43% des docteurs souhaitent intégrer l'enseignement supérieur et la recherche (50% lors de l'inscription), 21% la recherche privée et 19% la recherche publique (20% à l'inscription en thèse). On constate une augmentation de la catégorie « autre » par rapport au projet professionnel envisagé au moment de l'inscription en thèse notamment pour l'enseignement secondaire.

Financement

75% des diplômés ont obtenu un financement lié à la thèse. En ST, c'est le cas pour 9 docteurs sur 10.

Parmi les financements liés à la thèse, 2 docteurs sur 3 ont bénéficié d'un contrat doctoral en ST et en BISE.

FINANCEMENT PENDANT LA THÈSE



18% des diplômés ont obtenu un financement non lié à la thèse.

Les docteurs en LLSHS sont les plus nombreux à déclarer, comme financement principal, l'exercice d'une activité professionnelle : 49% (pour beaucoup, l'inscription en thèse a lieu dans le cadre de la formation continue ou d'une reprise d'étude). Ils ne sont que 4% en ST et 13% en BISE.

Durée de la thèse

La durée médiane de la thèse est de 41 mois soit 3 ans et 5 mois. Elle est plus longue en DEG et LLSHS : respectivement 61 et 53 mois et plus courte en ST : 38 mois.

DURÉE DE LA THÈSE SELON LES DOMAINES DISCIPLINAIRES (MOIS)

	Moyenne	Médiane
BISE	43	42
DEG	66	61
LLSHS	49	53
ST	41	38
Ensemble	44	41

Publications (plusieurs réponses possibles)

85% des docteurs ont publié pendant leur doctorat. 78% des docteurs ont publié dans des revues internationales : 95% des docteurs en BISE contre 58% des docteurs en DEG. 70% sont intervenus dans des colloques et conférences : 81% des docteurs en BISE et 64% des docteurs en ST.

TYPE DE PUBLICATIONS PAR DOMAINE DISCIPLINAIRE

	BISE	DEG	LLSHS	ST	ENSEMBLE
Articles revues internationales	95%	58%	60%	82%	78%
Articles autres revues	24%	50%	55%	15%	27%
Communication orale (colloques...)	81%	68%	76%	64%	70%
Communication par poster (colloques...)	81%	8%	24%	54%	50%
Autre	0%	8%	7%	7%	6%

Enseignement

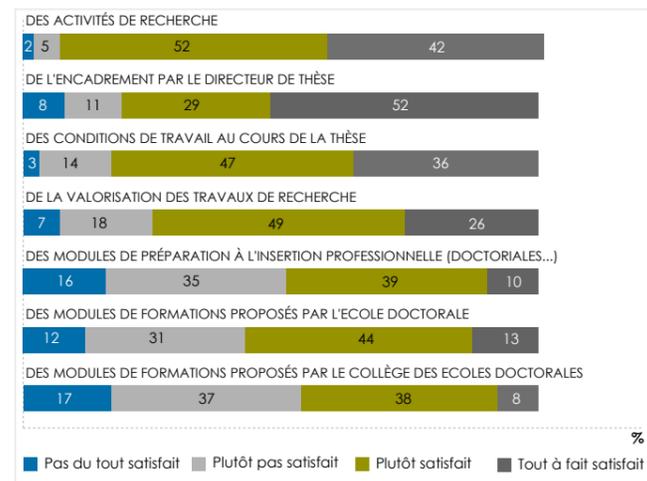
53% des docteurs ont exercé une activité d'enseignement dans le cadre de leur contrat doctoral ; 67% parmi les docteurs en DEG et 58% parmi les docteurs en ST.

26% des docteurs ont occupé un poste d'ATER pendant le doctorat et 14% des docteurs ont effectué des vacances.

Appréciation de la formation doctorale

Globalement, les docteurs se déclarent majoritairement satisfaits de leur parcours en doctorat et ce quelle que soit la discipline.

SATISFACTION VIS-À-VIS ...



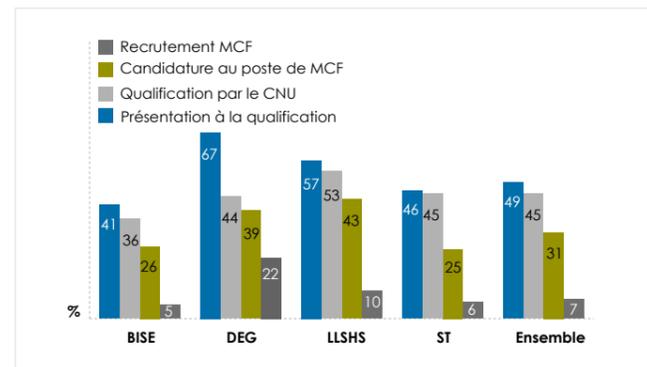
93% des répondants sont satisfaits de leur activité de recherche, 82% de l'encadrement par le directeur de thèse et 75% de la valorisation de leurs travaux.

Ils sont moins nombreux à être satisfaits de la préparation à l'insertion professionnelle (49%) et des modules de formation proposés par le collège des ED (46%).

La qualification par le CNU et les concours chercheurs

Un répondant sur deux s'est présenté à la qualification. Parmi eux, 92% ont été qualifiés au moins par une section du CNU.

QUALIFICATION PAR LE CNU



DÉFINITIONS

LA QUALIFICATION

Après avoir obtenu son diplôme de doctorat, pour pouvoir postuler à un emploi de Maître de Conférences dans une université, le candidat enseignant-chercheur doit passer par une étape supplémentaire : la qualification aux fonctions de MCF.

Elle est délivrée par une instance nationale, une section du Conseil national des universités (CNU), à partir d'un dossier constitué par le candidat.

TAUX D'INSERTION

Il s'agit de la part des docteurs en emploi parmi l'ensemble des docteurs présents sur le marché du travail, c'est-à-dire ceux en emploi et ceux en recherche d'emploi.

NOTE ⁽¹⁾ Afin de mesurer au mieux le lien entre le doctorat et la qualité de l'insertion professionnelle, l'analyse de la situation 3 ans après la thèse ne tient pas compte des docteurs qui occupaient déjà cet emploi avant l'inscription en thèse, soit 34 sur les 210 docteurs en emploi.

Parmi les qualifiés, les deux-tiers ont candidaté à un poste de MCF et un sur quatre a été recruté.

Parmi les répondants, 67% des docteurs en DEG (les plus nombreux) se sont présentés à la qualification contre 41% des docteurs en BISE (les moins nombreux).

C'est en ST que le pourcentage de docteurs qualifiés par le CNU (45%) est le plus élevé par rapport au pourcentage de docteurs qui se sont présentés (46%).

C'est en DEG que le pourcentage de docteurs recrutés (22%) est le plus élevé par rapport au pourcentage de docteurs qui ont candidaté (39%).

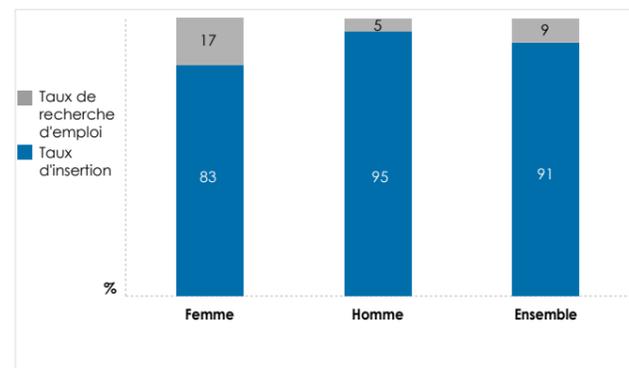
17 docteurs se sont présentés à un concours de chercheurs dans un organisme. Un seul en a été lauréat.

La situation 3 ans après le doctorat

Taux d'insertion : 91%

3 ans après la thèse, parmi les 236 répondants, 210 docteurs sont en emploi. Le taux d'insertion des femmes est inférieur à celui des hommes : 83% contre 95%. Il faut noter qu'il n'y a peut-être pas uniquement un effet sexe mais potentiellement une interaction avec d'autres facteurs, notamment la discipline du doctorat. En effet, le taux d'insertion est de 92% en ST où la part des femmes représente 23% et il est de 88% en DEG où la part des femmes représente 44%.

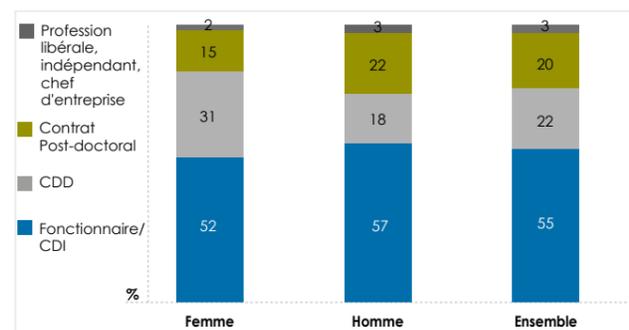
TAUX D'INSERTION



Les docteurs en emploi⁽¹⁾

3 ans après l'obtention du doctorat, 58% des docteurs ont un emploi stable : c'est le cas pour 54% des femmes et 60% des hommes.

TYPE D'EMPLOI

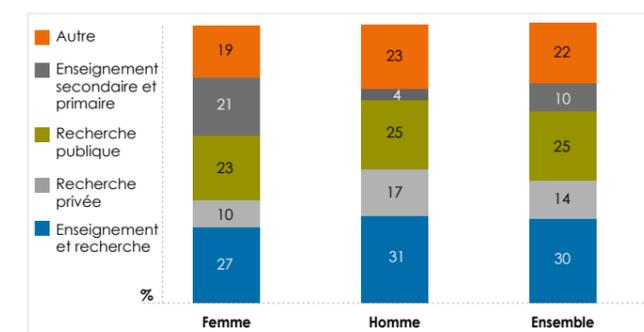


42% des docteurs ont obtenu cet emploi immédiatement après la thèse : 35% des femmes et 46% des hommes. Parmi les docteurs qui ont connu une période de chômage la durée de recherche d'emploi est en moyenne de 10 mois : 13 mois pour les femmes et 8 mois pour les hommes.

Caractéristiques de l'emploi exercé au 1^{er} novembre 2014

65% des docteurs occupent un emploi dans le secteur public : 73% des femmes et 61% des hommes.

TYPE DE FONCTION



30% des docteurs sont enseignants-chercheurs, 25% sont chercheurs dans le secteur public et 14% sont chercheurs dans le secteur privé.

27% des femmes et 31% des hommes sont enseignants-chercheurs. 25% des hommes et 23% des femmes font de la recherche publique.

L'écart se creuse dans la recherche privée : 17% des hommes et 10% des femmes occupent cette fonction et dans l'enseignement secondaire : 21% des femmes et 4% des hommes.

Le temps partiel ne concerne que 13 diplômés dont 9 femmes.

Le salaire net mensuel médian des emplois à temps plein situés en France est de 2 140 € : 1 930 € pour les femmes et de 2 200 € pour les hommes.

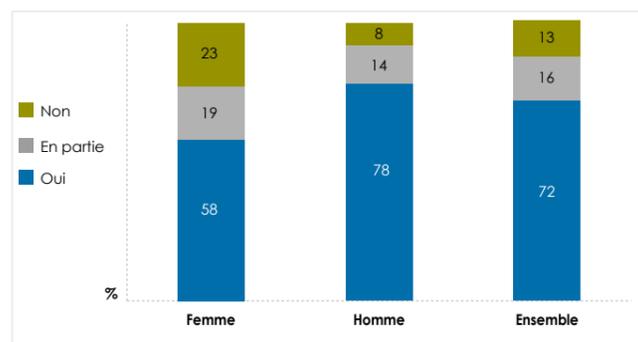
39% des docteurs travaillent en Normandie, 23% en Ile de France et 38% dans une autre région. 24% occupent un emploi à l'étranger.

Appréciation de l'emploi occupé au 1^{er} novembre 2014

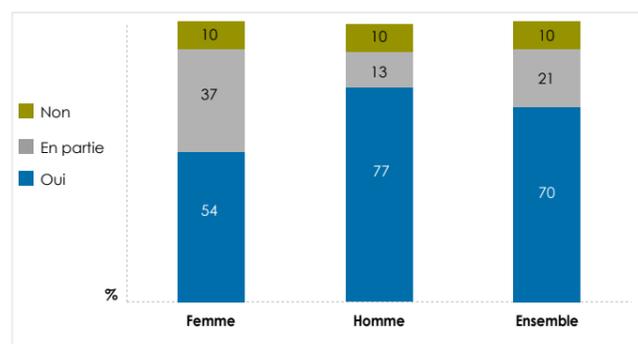
75% des diplômés estiment que leur doctorat a été déterminant dans l'obtention de l'emploi : 67% des femmes et 79% des hommes.

72% des répondants estiment que leur emploi est en adéquation avec le niveau de qualification (58% des femmes, 78% des hommes) et 70% avec le secteur disciplinaire de leur doctorat (54% des femmes, 77% des hommes).

ADÉQUATION NIVEAU DE FORMATION ET NIVEAU DE QUALIFICATION

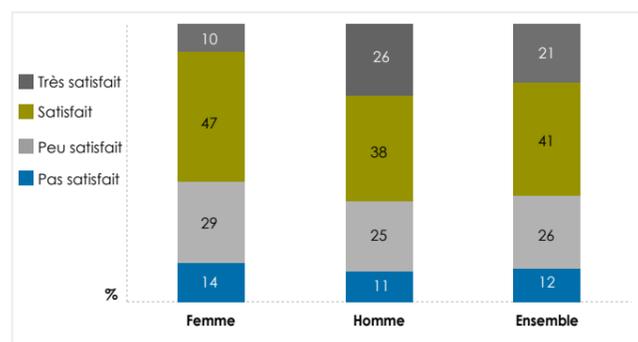


ADÉQUATION FORMATION ET SECTEUR DISCIPLINAIRE

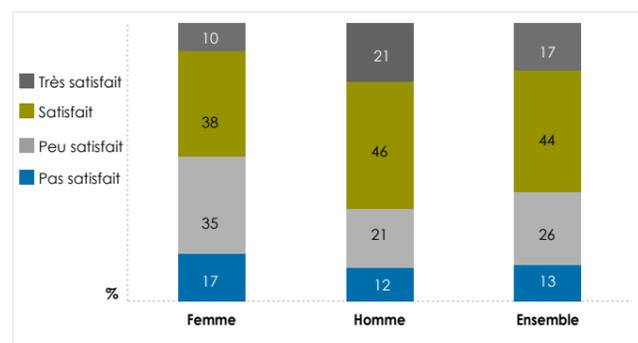


85% des docteurs se déclarent satisfaits de leurs missions, 62% s'estiment satisfaits de leurs perspectives de carrière et 62% se déclarent satisfaits de leur salaire (48% des femmes, 67% des hommes).

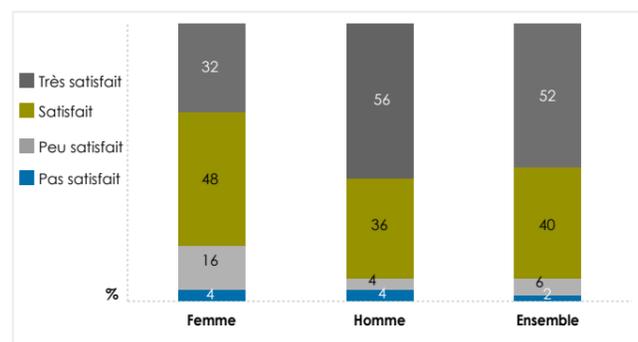
SATISFACTION PERSPECTIVE DE CARRIÈRE



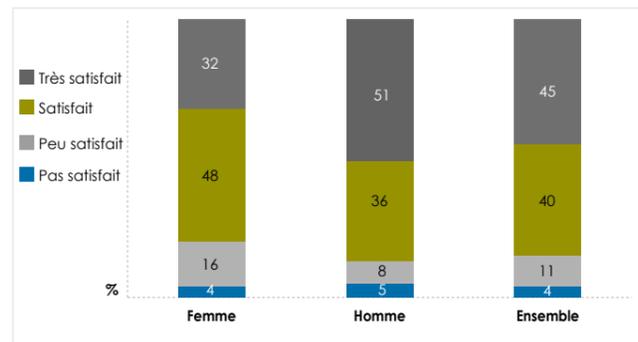
SATISFACTION SALAIRE



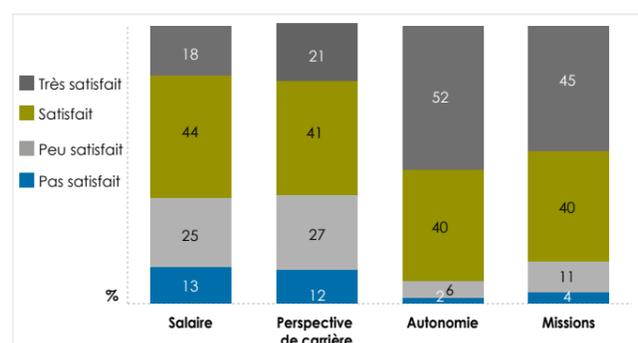
SATISFACTION AUTONOMIE



SATISFACTION MISSION



SATISFACTIONS



ZOOM SUR LE GENRE

Dans notre étude, nous ne constatons aucune disparité significative en fonction du genre concernant le parcours doctoral néanmoins on observe quelques différences :

SUR LE PROJET PROFESSIONNEL À LA FIN DU DOCTORAT : 53% des femmes souhaitent intégrer l'enseignement supérieur et la recherche en fin de doctorat contre 38% des hommes et 32% souhaitent travailler dans la recherche contre 43% des hommes.

SUR L'EMPLOI OCCUPÉ AU 1^{ER} NOVEMBRE 2014 : les femmes travaillent davantage dans le secteur public (73% contre 61%). Elles sont moins nombreuses à trouver un emploi immédiatement après le doctorat (35% contre 46%) et ont connu une période de chômage plus longue (13 mois en moyenne contre 8 mois). Concernant le type d'emploi occupé, on observe peu de disparité dans l'enseignement supérieur et dans la recherche publique, néanmoins elles sont massivement représentées dans l'enseignement secondaire (21% contre 4%).

SUR L'APPRÉCIATION DE L'EMPLOI OCCUPÉ : Respectivement 58% et 54% des femmes estiment que l'emploi occupé correspond au niveau de qualification de la formation et au domaine disciplinaire contre 78% et 77% des hommes.

Par ailleurs, 48% des femmes sont satisfaites du salaire contre 67% des hommes.





Normandie Université

ESPLANADE DE LA PAIX / CS 14032 / 14032 CAEN CEDEX 5
tél. +33 (0)2 31 56 69 57 fax +33 (0)2 31 56 69 51
communication@normandie-univ.fr www.normandie-univ.fr